
Bonfol enfin libéré de ses déchets : **Conférence de presse du 2 septembre 2016**

L'assainissement de la DIB en 10 images

1. 1961-1976 : les risques de contamination étaient bien réels



On a dit parfois que la décharge industrielle de Bonfol constituait un modèle d'entreposage (« un modèle du genre » titrait par exemple l'Impartial du 26 septembre 1984 !). Les photos de l'exploitation, dans les années 60, permettent de douter de cette appréciation. Le mode d'entreposage a plutôt contribué au risque de contamination du sol dans le périmètre de la décharge et à terme au-delà.

2. 13 janvier 2000, coup de tonnerre dans le ciel de la chimie bâloise



La Conférence de presse du 13 janvier 2000 des Autorités cantonales jurassiennes donne le véritable coup d'envoi au dossier de l'assainissement de la DIB.

S'agissant de la durée de l'opération, on peut constater un léger excès d'optimisme : 5 ans croyait-on à l'origine...

Ce sera finalement 3 fois plus et même 4 si l'on inclut la remise en état totale du site.

3. 14 mai 2000, un aiguillon dans le dossier



Face aux atermoiements de la chimie bâloise qui ne fait pas clairement savoir si elle consent à assainir et à prendre en charge les coûts de cet assainissement, Greenpeace s'empare du dossier et occupe le site entre mai et juillet 2000, tout en continuant ensuite de garder un œil sur le déroulement de l'assainissement.

4. L'accord cadre du 17 octobre 2000 : c'est oui à l'assainissement. Quant au financement...



L'accord cadre du 17 octobre 2000 constitue un grand pas en direction de l'assainissement, mais un pas hésitant en ce qui concerne le financement de l'opération. L'accord dit : « La bci assumera la responsabilité opérationnelle et financière des opérations d'assainissement total dans le cadre de ses responsabilités ». Tout le monde avait compris que la bci prendrait les coûts à sa charge. Tout le monde peut-être, mais pas la bci...

5. Avril 2001 : une concertation modèle avec la mise en place de la Commission d'information

René Longet

Président de la CIS



Jean-Rodolphe Frisch

Maire de Pfetterhouse



Michael Fischer

bci Betriebs-AG



Yannis Cuenot

Association Escalé Bonfol



Dans le but d'offrir une possibilité de suivi du dossier à l'ensemble des milieux intéressés, la bci et l'Autorité cantonale conviennent de mettre sur pied une Commission d'information (CIS) dont la première séance aura lieu le 27 avril 2001. Originalité : chaque séance est suivie d'une brève interview de représentants des différents milieux et consultable sur le site internet de la CIS (ci-dessus une copie d'écran montrant 4 participants s'exprimant face à la caméra à l'issue d'une séance de la CIS).

6. Décembre 2001 : la question de la méthode d'assainissement est tranchée



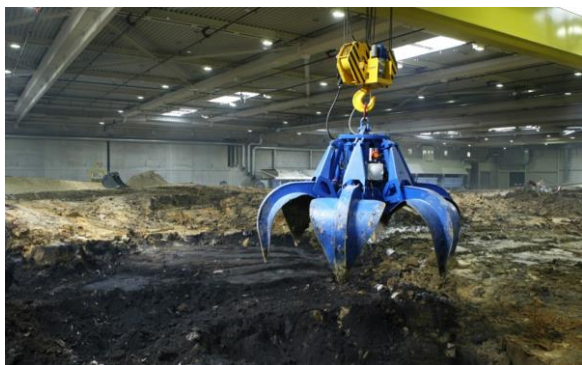
Quatre méthodes d'assainissement furent étudiées : excavation des déchets et incinération à l'étranger ; excavation des déchets et incinération sur place ; vitrification « in-situ » (vitrification des déchets sans ouvrir la décharge ; excavation et vitrification sur site). Après comparaison et évaluation de la faisabilité des différentes variantes, c'est donc la première qui s'est imposée.

7. 28 novembre 2005 : une convention qui lève les derniers doutes

4.3 Si un accord ou une décision définitive en répartition des coûts tels que définis au paragraphe 4.1 ci-dessus met à charge, directement ou par substitution, de la commune de Bonfol et/ou de la RCJU tout ou partie des coûts d'assainissement, la BCI s'engage à prendre à sa charge, dans leur intégralité, lesdits coûts d'assainissement dans la mesure où ils ne sont pas couverts par les indemnités du fonds OTAS de la Confédération.

Après des années d'incertitude, la Convention du 28 novembre 2005 lève les doutes qui subsistaient quant à la prise en charge des coûts de l'assainissement, du moins pour les collectivités jurassiennes. Plus rien ne s'oppose dès lors à la préparation des travaux d'assainissement...

8. 16 avril 2010 : début de la phase pilote d'excavation, puis l'explosion !



Enfin, 10 ans après l'ouverture du dossier, la phase pilote d'assainissement peut démarrer. Les déchets sont presque en totalité excavés au moyen d'un grappin télécommandé. Tout se passe bien jusqu'au 7 juillet 2010. Ce jour-là survient une violente explosion (photo de la caméra de surveillance ci-dessus à droite) blessant légèrement un machiniste et occasionnant d'importants dégâts à la halle d'excavation. Ce sera le seul incident grave à déplorer. Suite à cet événement, il est décidé que toutes les machines seront dorénavant télécommandées depuis un poste de commandement.

9. Août 2013 : fin de la première moitié des travaux d'excavation



Les travaux d'excavation se sont déroulés dans un espace confiné, à l'intérieur d'une halle recouvrant environ la moitié du site à assainir. A la fin de l'assainissement de la première moitié de la décharge, la halle a été déplacée vers l'autre partie de la décharge sur un rail prévu dès l'origine à cet effet, grâce à de puissants vérins. La deuxième moitié de la décharge a été entièrement excavée entre octobre 2013 et septembre 2016.

10. Septembre 2016 : Bonfol est débarrassé de ses déchets !



Septembre 2016 marque la fin des travaux d'excavation, sous réserve de finitions résiduelles. Bonfol est libéré de ses déchets après une opération qui devait durer 5 ans à l'origine, et qui aura nécessité au final 16 années d'études et de travaux. Les travaux résiduels, le démontage des installations ainsi que la restauration du site nécessiteront encore plusieurs années.